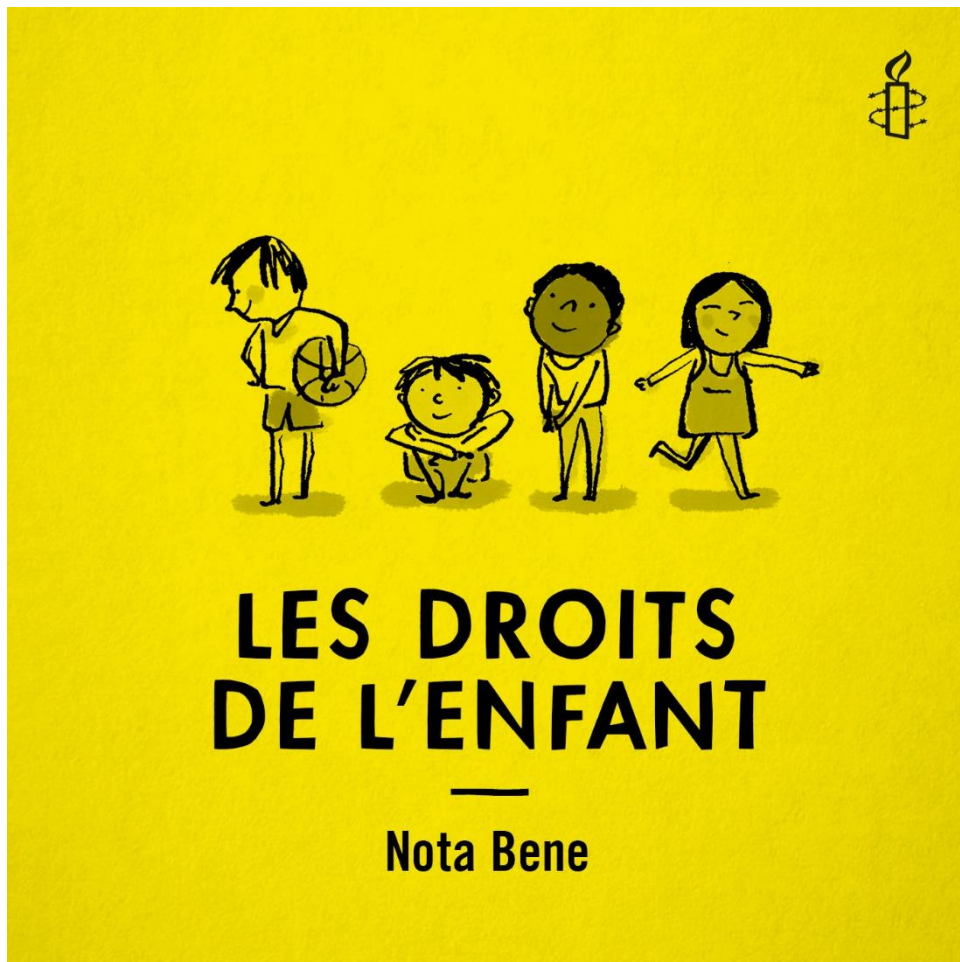




Du téléphone portable aux mines de Cobalt : explorer les droits de l'enfant



Activité pédagogique
Éducation aux droits humains

DURÉE : 30 minutes

PUBLIC : à partir de 10 ans et pour tout le monde

OBJECTIF : découvrir les droits de l'enfant et leur situation dans le monde

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

- Ordinateur
- Vidéoprojecteur
- Vidéo « Les droits de l'enfant, Voir pour comprendre » sur [youtube](https://www.youtube.com/watch?v=...)

DÉROULEMENT

1. Introduction (5 min)

Annoncer les objectifs de l'activité et poser les questions suivantes aux participants et participantes :

- Est-ce que vous avez un téléphone portable ou est-ce que vous aimeriez avoir un téléphone portable ?
- Est-ce que vous savez comment ils sont fabriqués ?

2. Discussion sur la situation des droits de l'enfant (10 min)

Visualisation de la première séquence de la vidéo, de 3 min 33 à 4 min 46

Avant de lancer la vidéo, annoncer les questions qui seront discutées ensuite ensemble :

- Est-ce qu'il y a quelque chose que vous n'avez pas compris ?
- Est-ce qu'il y a quelque chose qui vous surprend ?
- Qu'est-ce que vous en pensez ?

Animation des discussions autour des 3 questions annoncées, et en faisant le lien avec la question posée sur les téléphones portables en introduction.

L'animateur pourra compléter la discussion en posant la question suivante : et en France, est-ce que vous connaissez des situations où les droits des enfants ne sont pas respectés ?

3. Discussion sur les améliorations apportées à la situation des enfants dans le monde grâce à l'adoption de la CIDE en 1989. (10 min)

Visualisation de la deuxième séquence de la vidéo, de 5 min 48 à fin 7 min 05

Animation de la discussion autour des questions :

- Qu'en pensez-vous ?
- Que reprenez-vous de ce que vous venez de voir ?

4. Conclusion (5 min)

Il y a eu des améliorations pour les droits des enfants depuis l'adoption de la CIDE :

- Le taux mondial de mortalité des moins de 5 ans a chuté de 56 % entre 1990 et 2016.
- Les jeunes et enfants non scolarisés ont baissé de moitié depuis 2000.
- L'implication et la participation des enfants dans l'espace public a augmenté.
- ...

Qui peut faire avancer les droits des enfants ?

- Les Etats : signer et respecter les engagements
- Les parents (et institutions) qui guident les enfants vers plus d'autonomie pour qu'ils puissent revendiquer leurs droits
- Chacun et chacune en signalant les abus dont il est témoin

CONSEILS

1. **Il est plus confortable d'être 2 intervenants :** le premier intervenant anime l'activité et le second passe les vidéos et s'assure du côté technique.

2. **L'animateur devra s'assurer que les informations suivantes sont bien couvertes par la discussion :**

- Les droits des enfants sont regroupés dans la CIDE : Convention internationale des droits de l'enfant qui a eu 30 ans en 2019 (adoption le 20 novembre 1989).
- La Convention a été signée par 196 pays.
- Être un enfant signifie avoir moins de 18 ans (ou ne pas être majeur) d'un point de vue juridique ou de la CIDE, même s'il y a des évolutions biologiques et sociales entre 0 et 18 ans.
- Les droits civils, politiques, sociaux et culturels sont considérés comme des droits dans la CIDE.

Exemples : droits à l'éducation, à la non-discrimination, à la vie, à la liberté d'opinion, d'expression, au fait que l'on veille à son intérêt supérieur, prise en compte de son point de vue pour les décisions qui peuvent le concerner.